

**Zeitschrift:** Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

**Herausgeber:** Eidgenössischer Orchesterverband

**Band:** 2 (1935)

**Heft:** 11

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DAS ORCHESTER

Schweiz. Monatschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik  
Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes

# L'ORCHESTRE

Revue Suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre  
Organe officiel de la Société fédérale des Orchestres

Redaktion: J. B. Hilber, Musikdirektor, Luzern. A. Piguet du Fay, Prof. de musique, Zurich

Einsiedeln, November 1935 No. 11

2. Jahrgang  
2ème Année

## A nos lecteurs romands.

Les lettres que nous recevons ces derniers temps de nos abonnés de la Suisse romande nous donnent la preuve que notre organe est apprécié d'une partie des membres de nos orchestres. Ces lecteurs assidus regrettent que nous ne consacrons pas une partie plus importante de notre revue aux abonnés de langue française. Nous le déplorons comme eux et ces lecteurs peuvent être assurés de toute notre sympathie, mais il y a des raisons d'ordre pratique qui ne nous permettent pas, pour le moment du moins, de faire davantage et, si nous voulions nous en tenir strictement à la proportion dans laquelle nos abonnés de langue française entrent en ligne de compte, la place que nous pourrions leur réserver dans notre organe serait encore beaucoup plus restreinte. Cela dépend en grande partie de la bonne volonté des membres de nos sections romandes. Dès que nous aurons la certitude, par une augmentation sensible du nombre de nos abonnés romands, que la majorité de nos membres, apprécie à sa valeur notre revue qui n'a d'autre but que de leur être utile, nous serons alors en mesure d'accéder à leurs légitimes désirs. En attendant, nous recommandons également à leur bienveillante attention la partie allemande de notre journal. La plupart de nos lecteurs romands ont quelques connaissances de la langue de Goethe et c'est là une excellente occasion pour eux de se perfectionner et de s'instruire. Nous pourrions à cet effet leur citer beaucoup de nos lecteurs de la Suisse allemande qui lisent « L'Orchestre » de la première à la dernière ligne et cela pour leur plus grand profit. Nous poursuivons sur un plan différent le même but que la revue de la Société pédagogique suisse de Musique, dont l'organe, bilingue comme le nôtre, est également lu par tous les membres de cette société. Il faut toutefois remarquer qu'il est obligatoire non seulement pour les sections, mais pour chacun des membres de l'association. Cet organe d'un format plus restreint que le nôtre, paraît deux fois par mois et coûte dix francs par an, malgré son tirage plus élevé que celui de « L'Orchestre », ceci dit simplement pour faire remarquer aux membres de nos sections le grand avantage des abonnements collectifs.